

## NÉCROLOGIE

-

### M. A GIBON

Alexandre Gibon dont, la semaine dernière, le *Génie Civil* annonçait le décès et les funérailles, était originaire, de Cambrai. A l'âge de douze ans, il perdit ses parents, emportés par le choléra de 1832. Orphelin, et boursier de la ville, il fit de brillantes études au collège et lut admis, en 1840, à l'Ecole Centrale. Il en sortit en 1843 avec le diplôme d'Ingénieur métallurgiste.

Quoique patronné par deux Ingénieurs distingués, MM. Lalanne et Arnoux (du chemin de fer de Sceaux), il eut des commencements difficiles, et pendant quelques années il chercha sa voie. Il acquit la pratique des ateliers en dirigeant, dès 1844, l'usine à gaz de la Compagnie Dehaynin, à Arras ; ensuite, en 1846, il fut attaché comme Ingénieur aux établissements de Hallette, un des constructeurs de machines en grand renom à cette époque.

En 1848, il fut nommé Ingénieur, puis directeur des forges de Bourges et Rosières et, en 1851, cette société le chargea de sa liquidation.

Dès cette époque, M. Gibon s'adonna complètement à l'industrie du fer. Après avoir construit, pour MM. Dupont et Dreyfus, un établissement métallurgique à Ars-sur-Moselle, il entra, en 1852, comme sous-directeur aux forges et fonderies de Montataire, près de Creil, dont il devint directeur en 1857.

C'est en 1863 que M. Gibon fut appelé à la direction des forges de Commentry qu'il conserva pendant vingt-sept ans. Il eut l'occasion d'y déployer toute son activité, utilisant ses talents d'ingénieur dans les services techniques de l'usine et ses trésors de dévouement dans la conduite du nombreux personnel ouvrier, dont il s'efforçait d'améliorer le sort matériel et moral.

L'attention du public venait d'être appelée sur les sociétés coopératives de consommation par une publication périodique, *l'Association*, qui offrait des modèles de statuts étudiés par M. Beluze, avec le concours de quelques légistes. M. Gibon, comprenant les ressources qu'offrait ce genre d'association, fonda, en 1867, sous le patronage de la Compagnie des forges de Châtillon et Commentry, la Société coopérative de consommation des forgerons de Commentry, qui a rendu d'inappréciables services.

Lorsqu'après la guerre de 1870, les questions sociales commençaient à fixer l'attention, M. Gibon était des premiers à étudier les causes et les remèdes des maux qui menaçaient l'avenir. La Société des Ingénieurs Civils de France avait nommé, sur l'initiative d'Emile Muller, son président, une commission chargée d'étudier certaines questions d'économie sociales et industrielle, habitations ouvrières, économats, caisses de secours et de retraite, etc. M. Gibon prit une grande part à la

préoccupation d'un remarquable rapport qui fut discuté dans les séances de la Société, le 19 avril et le 3 mars 1872.

A l'approche de ses soixante-dix ans, M. Gibon quitta la direction des forges de Commentry et vint, en 1889, s'établir à Paris, où la Compagnie de Châtillon et Commentry, pour ne pas se séparer de lui, le nomma Ingénieur-Conseill, le chargeant de diverses missions spéciales.

Sa retraite ne fut pas le repos. Travailleur infatigable, il se livra alors tout entier à ses études de prédilection. Avec sa compétence et l'autorité de son expérience, il donna des articles très documentés au *Génie Civil*, à la *Réforme sociale* et au *Bulletin de la Société des Ingénieurs Civils*, Ils ont trait à la liberté du travail, aux divers modes de rémunération du travail, à la participation aux bénéfices, à la paix des ateliers et à l'arbitrage légal, etc. Les industriels et les Ingénieurs peuvent lire et méditer avec fruit ces écrits <sup>(1)</sup>.

M. Gibon était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1869. Il était membre de la Société des Ingénieurs Civils de France, de la Société d'Economie politique, du Conseil d'administration de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, membre du Conseil et, en 1892, président de la Société d'Economie sociale, à laquelle ses préférences et de chaudes amitiés l'attachaient tout particulièrement.

M. Gibon était la bonté même. Plein de dévouement pour ses amis et pour les causes qu'il embrassait, il était toujours prêt à rendre service. Une grande douceur s'alliait chez lui à une grande force de volonté.

Nous nous contenterons de rappeler ici, comme l'a fait M. Rémaury le jour des funérailles, que, pendant six années, M. Gibon avait donné au *Génie Civil* son concours le plus actif et le plus désintéressé. Enfin, nous ne croyons pouvoir mieux compléter cette notice qu'en reproduisant quelques passages du discours si élevé prononcé après les obsèques par M. Delaire, l'éminent Secrétaire général de la Société d'Economie sociale : « En aucun temps, M. Gibon, dans sa vie ou dans ses études, ne s'était contenté des lueurs tremblantes de la science humaine ; il s'était toujours élevé davantage, demandant à une lumière plus haute, des clartés plus sûres ; et dans la modestie de ses habitudes, il donnait les exemples fortifiants de la pratique chrétienne. Aussi, dans la féconde activité de ses dernières années, il aimait à donner un Concours, toujours précieux, toujours désiré, aux œuvres catholiques dans lesquelles il retrouvait d'intimes amitiés ».

Le lendemain du jour où les obsèques avaient été célébrées à Paris, l'inhumation a eu lieu à Montluçon. Toutes les usines de Montluçon et de Commentry, ainsi que les houillères, étaient représentées à cette cérémonie funèbre par leurs directeurs et par des délégations de leur personnel. Deux discours y ont été prononcés : par M. Teillard-Chambon, président du groupe régional de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole Centrale, et par M. Mesuré, Ingénieur-Directeur des usines de Saint-Jacques de Montluçon, qui a parlé au nom du personnel de la Compagnie de Châtillon et Commentry.

Hector Biver.